



Charte d'accueil et de qualité des classes de découvertes de la Loire-Atlantique

La charte a pour objectif de **promouvoir** les classes et séjours de découvertes de Loire-Atlantique.

Ce document, élaboré à l'initiative de l'Inspection Académique de la Loire-Atlantique, est le fruit du travail d'un groupe **partenarial**.

La charte d'accueil des classes de découvertes de la Loire-Atlantique est **un outil à l'usage de tous** les partenaires intervenant dans la préparation, la réalisation et l'évaluation des séjours.

Elle se veut un recueil de conseils ou de prescriptions à mettre en œuvre pour **assurer la qualité pédagogique des séjours** dans le respect de l'intégrité physique et morale des élèves mais aussi de toutes les personnes associées aux séjours.

Il s'agit, en outre, de faire en sorte que les centres qui accueillent, optimisent les ressources pédagogiques dont ils disposent afin de garantir aux enseignants les meilleurs moyens pour mettre en œuvre leurs **projets**.

Ainsi chaque centre adhérent concentre ses moyens autour d'une ou plusieurs thématiques appelées **dominantes**, en référence aux programmes.

La charte engage enfin, les centres adhérents à la plus grande **transparence** dans les propositions de séjours en terme de coût, de nature et de qualité de prestations.

Elle rassemble donc, d'une part, les **recommandations qualitatives** que les centres adhérents s'engagent à mettre en œuvre selon leurs propres spécificités et d'autre part, les principales obligations réglementaires des textes en vigueur qui sont présentées de manière synthétique et fonctionnelle.

Tous les centres proposant des séjours découvertes dans ce document ont adhéré à cette démarche.

Charte disponible sur simple demande ou consultable sur le site de l'Inspection Académique www.ia44.ac-nantes.fr